

VILLE DE RIORGES

N° 2_8

OBJET :

FINANCES

**REGIE DE RECETTES POUR
LES ACTIVITES
EN FAVEUR DES JEUNES
"PASS'SPORT JEUNES"
ATTRIBUTION D'UNE
INDEMNITE DE
RESPONSABILITE
AU REGISSEUR**

Délibération du Conseil Municipal

Séance du **23 MAI 2019** - 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 24 mai 2019.

2. Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 21 membres présents, savoir :

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Eric MICHAUD, Véronique MOUILLER, Jacky BARRAUD, Pascale THORAL, Alain CHAUDAGNE, *adjoints* ; Bernard JAYOL, Alain ASTIER, Roland DEVIS, Christian SEON, Nicole AZY, Pierre BARNET, Brigitte MACAUDIERE, Thierry ROLLET, Valérie MACHON, Elodie PINSARD-BARROCAL, André CHAUVET, Chantal LACOUR, Andrée RICCETTI, Jacqueline RUBLON, Monique VIAL *conseillers municipaux*.

Absents avec excuses :

Martine SCHMÜCK, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Nabih NEJJAR, Stéphane JEVAUDAN, *adjoints* ; Gilles CONVERT, Michelle BOUCHET, Isabelle BERTHELOT, Blandine LATHUILIERE, Suzanne LACOTE, Martine LAROCHE-SZYMCZAK, Florence COLOMB, *conseillers municipaux*.

Absent sans excuses : Guy CONSTANT

Secrétaire élu pour la durée de la session : Alain ASTIER

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Martine SCHMÜCK	Jean-Luc CHERVIN
Nathalie TISSIER-MICHAUD	Véronique MOUILLER
Nabih NEJJAR	Eric MICHAUD
Stéphane JEVAUDAN	Bernard JAYOL
Gilles CONVERT	Roland DEVIS
Michelle BOUCHET	Jacky BARRAUD
Isabelle BERTHELOT	Pascale THORAL
Blandine LATHUILIERE	Pierre BARNET
Suzanne LACOTE	Monique VIAL
Martine LAROCHE-SZYMCZAK	Andrée RICCETTI
Florence COLOMB	Jacqueline RUBLON

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

1 élu absent sans pouvoir (Guy CONSTANT)

FINANCES

**REGIE DE RECETTES POUR LES ACTIVITES
EN FAVEUR DES JEUNES "PASS'SPORT JEUNES"
ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE DE RESPONSABILITE
AU REGISSEUR**

Eric MICHAUD, adjoint, délégué à la vie associative et au sport, expose à l'assemblée :

"Il est rappelé que par arrêté du 13 avril 2012, une régie de recettes "Activités en faveur des jeunes – Pass'sport jeunes" a été créée pour encaisser les participations des familles à ces activités.

Par arrêté du 18 avril 2013, le maire avait procédé à la nomination de Franck PATISSIER, régisseur titulaire, auquel a été attribué, par délibération, du 16 mai 2013, une indemnité de responsabilité.

Par arrêté du 11 mars 2019, monsieur Henri-Luc NAYME, coordonnateur jeunesse-jumelages, a été nommé nouveau régisseur titulaire de la régie, en remplacement de Franck PATISSIER.

Il est proposé de lui attribuer l'indemnité de responsabilité que peut percevoir le régisseur titulaire.

Le montant maximal annuel est établi en référence à un barème fixé par arrêté ministériel du 3 septembre 2001 et s'élevant, eu égard à l'importance des fonds, à 110 € annuels."

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

1. abroge la délibération du 16 mai 2013 ;
2. accorde à Henri-Luc NAYME, régisseur titulaire de la régie de recettes "Activités en faveur des jeunes – Pass'sport jeunes", une indemnité de responsabilité ;
3. retient, en référence au taux maximal fixé par arrêté ministériel, une indemnité annuelle de 110 €.

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié,

Riorges, le 24 mai 2019

Le Maire

Jean-Luc CHERVIN